



## **RE-INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2026/2027**

A partir du 1<sup>er</sup> avril 2026

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier d'inscription scolaire pour l'année 2026-2027, comprenant les documents suivants :

A conserver :

- le règlement périscolaire et extrascolaire,
- la fiche signalétique de l'école.

A compléter pour chaque enfant et retourner auprès de la référente périscolaire :

- la fiche de renseignements.

A fournir :

- votre attestation de quotient familial (fourni par la CAF) ou votre attestation MSA avec votre numéro d'immatriculation de moins de 3 mois.

Si vous ne souhaitez pas transmettre votre quotient familial le tarif maximal vous sera appliqué.

- la copie des vaccins obligatoires (sous enveloppe cachetée),
- Une copie de votre assurance responsabilité civile,
- En cas de changement de situation nous fournir tout document pouvant justifier de la garde de l'enfant, (du jugement de divorce, de l'attestation de séparation de l'avocat, etc.).
- Un RIB si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique.

**LES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIÉS NE PEUVENT ÊTRE PRIS EN CHARGE, IL EST NÉCESSAIRE DE LES SCANNER.**

**Date limite de dépôt du dossier le 30 avril 2026.**

Le Pôle Education Jeunesse reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour toutes questions : [scolaire@ccmc51.fr](mailto:scolaire@ccmc51.fr) ou 03.26.63.67.33